



Commune d'UHLWILLER
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en fonction : 15

Nombre de Conseillers présents : 9

Nombre de Conseiller(s) absents(s) : 6

SEANCE du 20 MAI 2025

Sous la Présidence de Monsieur KLEFFER Thomas, Maire, le Conseil municipal, *dûment convoqué le 13 Mai 2025*
s'est réuni le **Mardi 20 Mai 2025** à 20 heures 00 dans la salle du Conseil.

Etaient présents :

MM. ADE Bernard - ADRIAN Thierry - LIENARD Eric

Mmes/MM. DAULL Sébastien - JEROME Sébastien - KUHN Sabrina - LIENARD Eric - WOLFF Catherine.

Absent(s) excusé(s) :

M. DAUL Marc donne pouvoir à LIENARD Eric

M. SIMON Thierry donne pouvoir à KLEFFER Thomas

Mme BUCHHOLTZ Jessica donne pouvoir à ADRIAN Thierry

Mme DAULL Célia donne pouvoir à WOLFF Catherine

M NETH Jean-Claude donne pouvoir à ADE Bernard

M SANTER Jean-Luc donne pouvoir à JEROME Sébastien

Absent(s) non excusé(s) :

Mme PAILLE Tatiana

2025-37 : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

2025-38 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 08 AVRIL 2025

2025-39 : DISPOSITIF MAISON ALSACIENNE - CeA

2025-40 : PROJET COEUR DE VILLAGE

2025-41 : PROJET REAMENAGEMENT COUR D'ECOLE

2025-42 : MATERIEL COMMUNAL

2025-43 : BATIMENTS COMMUNAUX

2025-44 : COMMUNICATIONS ET DIVERS

2025-37 : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire informe :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.

Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, Monsieur le Maire propose la candidature de :

- Mme Sabrina KUHN comme secrétaire de séance.

PROPOSITION DE DECISION

Le Conseil Municipal,

VU l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,

DESIGNE Mme Sabrina KUHN comme secrétaire de séance.



Commune d'UHLWILLER

2025-36 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 08 AVRIL 2025

Le Maire propose à l'Assemblée d'adopter le Procès-verbal de la séance du 08 Avril 2025.

Le Conseil Municipal

- CONSIDERANT que chaque conseiller a été destinataire du rapport des séances en question ;
- CONSIDERANT qu'aucune remarque n'est émise à l'encontre de ces rapports,

APRES délibération

Décide à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 08 Avril 2025.

2025-39 : ADHESION A LA POLITIQUE MAISON ALSACIENNE DU XXI^e SIECLE DE LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Politique Maison Alsacienne du XXI^e siècle, la Collectivité européenne d'Alsace va lancer, au 1er janvier 2024 le Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel.

Notre engagement à la démarche de la Collectivité européenne d'Alsace permet un soutien plus fort des projets sur notre territoire.

Notre adhésion à la démarche de cofinancement des projets sur notre territoire porte le plafond de subvention à 30 000€.

Notre cofinancement des projets est basé sur un pourcentage en fonction de notre taux modulé.

Le taux modulé de la Commune d'Uhlwiller est de 39, notre participation sera a minima 7% de la subvention attribuée par la Collectivité européenne d'Alsace.

VU la délibération n° CD-2023-3-6-2 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace portant

sur la politique Maison Alsacienne du XXI^e siècle du 19 juin 2023 ;

VU le règlement du Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel de la

Collectivité européenne d'Alsace, approuvé par délibération de la Commission Permanente du

Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 13 novembre 2023;

VU la convention-cadre de partenariat au titre du Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel entre la Collectivité européenne d'Alsace, le PNRVN et le CAUE Alsace ;

VU le cahier des charges des études d'identification du patrimoine de la Collectivité européenne d'Alsace ;



Commune d'UHLWILLER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE d'adhérer à la démarche de cofinancement des projets sur notre territoire soutenu par la Collectivité européenne d'Alsace au titre du **Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel**.
- DECIDE de ne pas engager une étude d'identification du patrimoine réalisée en conformité avec le cahier des charges fourni par la Collectivité européenne d'Alsace limitant de fait le plafond de subvention à 30 000€.
- ADOPTE la convention- cadre de partenariat au titre du Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel entre la Collectivité européenne d'Alsace, et ses partenaires le CAUE Alsace et le PNRVN
- S'ENGAGE à appliquer le règlement du Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel de la Collectivité européenne d'Alsace ;
- LIMITE le nombre de projet à 3 projets par an.

2025-40 : PROJET CŒUR DE VILLAGE

Monsieur le Maire informe que depuis la dernière réunion ; une rencontre a été organisée avec le bureau d'études N01 pour discuter des différents points issus de la dernière réunion du conseil municipal.

Monsieur le Maire propose d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre et de signer le contrat avec N01 pour continuer le projet.

Ci-dessous l'estimation des coûts :



Commune d'UHLWILLER

Estimation des coûts projet 'cœur de village'

Libellé	Etude initiale	Projet à valider	Observation
Rachat corps de ferme	169 000 €	169 000 €	
Déconstruction des bâtiments	170 000 €	170 000 €	
Sécurisation cour d'école	3 500 €	3 500 €	
Déconstruction Maison Alsacienne	12 600 €	12 600 €	
Reconstruction colombage Maison alsacienne	94 510 €	2 007 500 €	
Restauration Maison alsacienne	280 800 €		
Maison de santé – partie neuve	612 400 €		
Micro-crèche	508 300 €		
Restauration Bâtisse	224 460 €		
Salle d'activité + WC	473 600 €		
Augmentation salle d'activité de 10 m2 (120 m2)		30 000 €	
Construction Parking souterrain		98 400 €	
Parking extérieur	50 000 €	254 960 €	
Aménagement extérieur	46 500 €		
Cuve de récupération d'eau		17 000 €	
Chauffage Ecole + Péri-scolaire	32 750 €	96 000 €	Option
Travaux complémentaire géothermie si échangeur fermé		247 500 €	Option
Construction Préau	102 500 €	42 470 €	
Panneaux photovoltaïque	45 000 €	32 000 €	Option
Réfection crépis Péri-scolaire	20 000 €	20 000 €	
Cours d'école	80 000 €	170 000 €	We-Scape
Imprévus travaux réhabilitation	82 800 €		
Imprévus travaux neuf	49 680 €		
Mission de Maîtrise d'Œuvre	373 097 €	420 250 €	
Honoraires MOE Préau		6 500 €	
Honoraires agrandissement salle à 120 m2		3 000 €	
Honoraires MOE Chauffage école		1 400 €	Option
Honoraires MOE Parking souterrain		15 120 €	
Honoraires OPC Parking souterrain		2 080 €	
Honoraires MOE Géothermie		10 000 €	Option
Etude Climaxion Géothermie		6 650 €	Larbre Ingénierie
Etude Climaxion Photovoltaïque		6 125 €	Larbre Ingénierie
Etude aménagement cour d'école		23 650 €	We-Scape
Autres frais (assurances - concours - divers)	82 244 €	65 680 €	
Total HT	3 513 741 €	4 011 385 €	Avec Options
TVA	702 748 €	802 277 €	
Total TTC	4 216 489 €	4 813 662 €	
Total HT		3 624 485 €	Sans Options
TVA		724 897 €	
Total TTC		4 349 382 €	

Monsieur le Maire rappelle que le projet sera réalisé en 3 phases à savoir :

Phase 1 : Rachat corps de ferme : 169 000 €
Déconstruction des bâtiments : 170 000 €
Déconstruction maison colombage : 12 600 €

Phase 2 : Construction Micro-crèche, salle d'activité et préau + aménagement cours d'école



Commune d'UHLWILLER

Phase 3 : Reconstruction maison alsacienne et construction Maison de santé + Hall
(bâtisse)
Aménagement cours intérieure

Sachant que la phase 3 sera conditionnée en fonction des subventions obtenues.

Monsieur le Maire présente également les coûts des parties de missions et les options :

- Mission de base
 - Budget : 2 359 460 € HT
 - Honoraires : 420 250 € HT
- Option Préau école
 - Budget : 42 470 € HT
 - Honoraires : 6 500 € HT
- Option Chauffage école et Périscolaire
 - Budget : 96 000 € HT
 - Honoraires : 1 400 € HT
- Option Stationnement (maison médicale)
 - Budget : 98 400 € HT
 - Honoraires MOE : 15 120 € HT
 - Honoraires OPC : 2 080 € HT
- Agrandissement salle d'activité
 - Budget : 30 000 € HT
 - Honoraires : 3 000 € HT
- Option Photovoltaïque 90m2
 - Budget : 32 000 € HT
Dont 3 500 € HT de renforcement structure
 - Etude climaxion : 6 125 € HT
(Jusqu'à 70% de subvention étude)
- Option Géothermie (estimatif à consolider suivant étude hydrogéologue)
 - Budget : 247 500 € HT
(Jusqu'à 50% de subvention travaux)
 - Honoraires : 10 000 € HT
 - Etude climaxion : 6 650 € HT
(Jusqu'à 70% de subvention étude)
- Option travaux cour d'école
 - Budget : 170 000 € HT
 - Honoraires : 23 650 € HT

Budget initial	: 3 513 741€ HT soit 4 216 489€ TTC
Budget total avec options	: 4 011 545€ HT soit 4 813 854€ TTC
Budget hors options	: 3 624 645€ HT soit 4 349 574€ TTC

Monsieur le Maire propose également de faire réaliser un relevé topographique complémentaire avec le géomètre GRAFF-KIEHL.



Commune d'UHLWILLER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité,

- **De valider la signature du contrat avec N01 ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents s'y afférents ;**
- **De réaliser un relevé topographique complémentaire par la géomètre GRAFF-KIEHL**
- **De valider les missions et options suivantes :**
 - **Mission de base pour un montant de travaux de 2 359 460 € HT et d'honoraires de 420 250 € HT ;**
 - **Agrandissement salle d'activité pour un montant de travaux de 30 000 € HT et d'honoraires de 3 000 € HT ;**
 - **Les honoraires d'étude du préau de la cour de l'école pour un montant de 6 500 € HT ;**
 - **Les honoraires d'étude concernant le stationnement pour un montant de 15 120 € HT pour la MOE et 2 080 € HT pour l'OPC ;**
 - **Les honoraires d'étude concernant la géothermie pour un montant de 6 650 € HT ;**
 - **Les honoraires d'étude concernant le photovoltaïque pour un montant de 6 125 € HT ;**
 - **Les travaux de renforcement de la structure du bâtiment pour un montant de 3 500 € HT ;**

Soit un budget global de travaux d'un montant de 2 392 960 € HT et 459 725 € HT d'honoraires.

- **De valider les options suivantes ultérieurement après consolidation des coûts et des subventions obtenues :**
 - **Le budget de travaux de la cour d'école pour un montant de travaux de 42 470 € HT ;**
 - **Le budget de travaux du stationnement sous la maison médicale pour un montant de travaux de 98 400 € HT ;**
 - **Le budget de travaux du remplacement de chauffage de l'école et du Périscolaire pour un montant de travaux de 96 000 € HT ainsi que les honoraires d'un montant de 1 400 € HT ;**
 - **Le budget de travaux du chauffage géothermique pour un montant de travaux de 247 500 € HT ainsi que les honoraires d'un montant de 10 000 € HT ;**
 - **Le budget de travaux de la mise en place de panneaux photovoltaïques pour un montant de travaux de 28 500 € HT.**

Soit un budget optionnel de travaux d'un montant de 512 870 € HT et 11 400 € HT d'honoraires.



Commune d'UHLWILLER

2025-41 : PROJET REAMENAGEMENT COUR D'ECOLE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de valider l'étude établie le bureau d'études N01/STRASBOURG pour le réaménagement de la cour d'école. Il rappelle ci-dessous les montants :

- Option travaux cour d'école
 - Budget : 170 000€ HT
 - Honoraires : 23 650€ HT
 - Subventions éligibles :
 - Etude et honoraires : jusqu'à 70% d'aides
 - Travaux : 90 €/m² de surface aménagée

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide, à l'unanimité de réaliser dans un premier temps l'étude pour un montant de 23 620 € HT. Le budget de travaux de 170 000€ HT sera validé dans un second temps après consolidation des coûts et subventions obtenues.

2025-42 : MATERIEL COMMUNAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée :

- qu'il y a lieu de remplacer la tête de l'épareuse. Un devis a été réceptionné de l'entreprise NOREMAT pour un montant de 12 152,40 € TTC.

Il rappelle à l'assemblée que l'ancienne tête de l'épareuse est en très mauvais état et que la réparation coûtera entre 8 500 € et 9 500 € TTC. Si nous décidons de faire de la sous-traitance pour les travaux le coût annuel s'élèvera à 2 500 € voir 3 000 € TTC.

- Au vu de l'absence d'ouvrier communal, le test d'un désherbeur à gaz a été réalisé, celui-ci nous a été prêté par la CAH pour lutter contre les mauvaises herbes sur les places gravillonnées (cimetière, terrain de pétanque, place à côté du hall communal). Un devis a été réceptionné par l'entreprise KRAUTH/HAGUENAU pour un montant de 826.20 € TTC hors bouteille de gaz.

Le Conseil Municipal décide à 11 voix pour, 2 contres et 2 abstentions de valider le devis de l'entreprise NOREMAT pour le remplacement de la tête de l'épareuse pour un montant de 12 152,40 € TTC.

Concernant le désherbeur à gaz le Conseil Municipal demande à ce que d'autres devis soient réalisés.

2025-43 : BATIMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire, informe l'assemblée qu'un devis a été réceptionné pour les travaux de renforcement du plafond au niveau du sous-sol de la mairie par de l'entreprise Travaux d'Antoine/DAUENDORF pour un montant de 3 732 € TTC.

Un second devis pour la réfection du mur extérieur des parking de la mairie de peinture SCHMIDT/GUNDERSHOFFEN pour un montant de 10 029 € TTC. La réfection se fera par un remplissage et lissage complet suivi d'une application d'un enduit minéral avec incorporation de trame. Des tuyaux de ventilation seront



Commune d'UHLWILLER

également mis en place pour permettre l'écoulement de l'eau. Les buissons devant la mairie seront retirés afin de vérifier de drainage et faire passer la caméra dans le tuyau d'assainissement afin de vérifier l'état de celui-ci.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **De valider le devis des travaux de renforcement du plafond de la cave de la mairie de l'entreprise « Les travaux d'Antoine » pour un montant de 3 732 € TTC ;**
- **De faire réaliser d'autres devis pour la réfection du mur**

2025-44 : COMMUNICATIONS / DIVERS

Informations :

- Tour de table des commissions :
 - Urbanisme :
 - Remplacement Abri bus :
 - Les travaux de remplacement sont terminés : il reste à passer une couche de lasure finale ;
 - Monsieur le Maire remercie Bernard ADE pour son aide précieuse.
 - Les travaux en forêt ont été réalisés par l'entreprise TDR Simon au niveau de la parcelle 6 et sur le chemin le long de la parcelle 4 ;
 - PLUI CAH : prochaine étape consultation du public entre juin et juillet.
- Lotissement :
 - 1 terrain de réservé ;
 - 1 terrain sera vendu dans les prochaines semaines ;
 - Nettoyage des terrains : Passage du broyeur : relancer Ludovic Lamote pour les moutons. Marc DAUL passera pour couper l'herbe dans les prochains jours.
- Association :
 - Bilan concernant la fête des Aînés :
 - Nous avons eu de très bons retours ;
 - Monsieur le Maire remercie tout le monde pour leur aide.
 - Trophées associatifs
 - Validation des trophées à réaliser par Suzelle Zelenka :
 - Attente retour des associations pour les nominés pour fin juin 2025 ;
 - Point sur la réunion « bien vieillir »
 - Fête le 1^{er} juillet 2025



Commune d'UHLWILLER

- Cadre de vie :
 - Journée citoyenne du 14 juin 2025 : Flyer à distribuer
 - Travaux envisagés :
 - Raisin d'Amérique en forêt
 - Buissons devant Mairie
 - Décoration d'été pour les jeunes
 - Lasure abri bus
 - Repas : Assiette froide.
 - Réunion Intervention conseillers numériques en juin principalement pour les aînés
 - Voir pour une réunion le matin ou l'après-midi : mercredi 18 ou 25 Juin 2025.
 - Ouverture Mairie
 - Pour des raisons de charge de travail administratif en forte hausse, les horaires d'accueil de la mairie changeront à compter du 1^{er} juin 2025. Celle-ci sera fermée au public les lundi après-midi et mardi matin.
 - Commande fioul : Groupement à prévoir pour mi-juin.
 - Distribution flyers (groupement commande fioul, information journée citoyenne et changement horaires de la mairie).
 - Fleurissement du village :
 - Changement de certains massifs avec Eric LIENARD (monument du souvenir, Ecole, rue principale, église Niederaltdorf)
 - Fleurissement Mairie et bacs prévu d'ici 1 semaine.
- Urbanisme (DP -PC) :
 - Dépôt :
 - DP0674975R0009 – RUSCHER HUGO – 8 RUE DU MOULIN : Isolation extérieure, création et suppression de fenêtres, édification de clôture et aménagement déposée le 03/04/2025 ;
 - DP06749725R0010 – LOCHERT Henri – 25 rue Bellevue : pose d'une clôture déposée le 10/04/2025.
 - Décisions :
 - PC06749725R0002 – BRUCKER Xavier – Lotissement Les Vignes : construction d'une maison individuelle avec garage en annexe accordé le 14/04/2025.
 - PC06749725R0004 – JUNG Léo – Rue des Vignes (lotissement) pour la construction d'une maison individuelle accordé le 06/05/2025.



Commune d'UHLWILLER

- Informations diverses :
 - Soirée conviviale du Conseil Municipal le 20 juin ;
 - Monsieur le Maire remercie les conseillers et conjoints qui ont aidé lors de la sortie Forêt ;
 - Monsieur le Maire informe du recrutement de Madame Emilie KIEFFER de Ohlungen pour le poste d'ATSEM à partir de septembre à la place de Maé STEPHAN ;
 - Recrutement toujours en cours pour l'agent communal.
- Tour de table des réunions :

▪ Réunion CeA	: 21 mai 2025 à 18h00
▪ Réunion SDEA	: 26 mai 2025
▪ PACS locataire Criqui	: 27 mai 2025 à 18h00
▪ Réunion avec Chasseurs	: 28 mai 2025 à 17h00
▪ Conférence des Maires au Caire	: 03 juin 2025 à 19h00
▪ Réunion Bien Vieillir à Batzendorf	: 04 juin 2025 à 19h00
▪ Mariage Loïc KIEFFER et Cynthia	: 13 juin 2025 à 17h00
▪ Noces d'Or Bender	: 13 juin 2025 -> 14 juin 2025 à 18h30
▪ Journée citoyenne	: 14 juin 2025 à 8h00
▪ Conseil d'école 3 ^{ème} trimestre	: 16 juin 2025 à 18h00
▪ Évaluation école secteur	: 17 juin 2025 à 17h30
- Prochaines réunions di Conseil Municipal :
 - 17 Juin 2025
 - 20 juin 2025 : soirée conviviale
 - 09 Septembre 2025
 - 07 Octobre 2025
 - 04 Novembre 2025
 - 16 Décembre 2025

Fait à Uhlwiller,
Le 20 Mai 2025

La Secrétaire de Séance :
Sabrina KUHN

Le Maire :
Thomas KLEFFER

